

**FORMULAIRE DE DEMANDE  
DE PERMIS POUR LE DÉPÔT DE  
NEIGE SUR UNE AIRE PUBLIQUE**

À l'usage de la municipalité	
Date :	# Permis :
Reçu par :	# Matricule :

Adresse de l'immeuble à déneiger	Secteur
Numéro civique                      Rue	

Identification du propriétaire de l'immeuble			
Nom	Prénom	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Adresse	Ville	Code postal	
Téléphone (      ) _____ - _____	Cellulaire (      ) _____ - _____		

Superficie à déneiger		
<b>Identifiez le nombre de logements</b>  <input type="checkbox"/> Résidence unifamiliale / <input type="checkbox"/> 2 logements <input type="checkbox"/> 3 logements <input type="checkbox"/> 4 logements <input type="checkbox"/> 5 logements <input type="checkbox"/> 6 logements et plus	<b>Indiquez la superficie à déneiger</b> <input type="checkbox"/> m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> pi <sup>2</sup> _____ _____ _____ _____	<b>Superficie maximale autorisée :</b>  100 m <sup>2</sup> (1 076 pi <sup>2</sup> ) 130 m <sup>2</sup> (1 399 pi <sup>2</sup> ) 140 m <sup>2</sup> (1 507 pi <sup>2</sup> ) 150 m <sup>2</sup> (1 615 pi <sup>2</sup> ) 160 m <sup>2</sup> (1 722 pi <sup>2</sup> )

Identification du nombre de cases de stationnement	
<input type="checkbox"/> 1 case <input type="checkbox"/> 2 cases <input type="checkbox"/> 3 cases <input type="checkbox"/> 4 cases <input type="checkbox"/> Autres (veuillez indiquer le nombre) : _____ cases	

Entrée	
Avez-vous une entrée donnant accès aux cases de stationnement? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<i>Définition d'une entrée : c'est une voie d'accès privée qui va de la chaussée à une maison, à un garage, à un stationnement ou à tout autre endroit, et qui sert au passage des véhicules routiers, des personnes ou des deux.</i>	

Abri(s) d'hiver	
Avez-vous un ou des abris d'hiver? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Nombre : _____	
Dimension : _____	
Localisation : _____	

### Déclaration du propriétaire

- 1° Je ne dispose pas, sur mon terrain, d'un espace suffisant pour y projeter, souffler ou déposer la neige recouvrant mon entrée, mon aire de stationnement et/ou la partie non déneigée de l'emprise routière;
- 2° La partie à déneiger n'excède pas la superficie maximale autorisée (réf. : recto).

Initiales \_\_\_\_\_

### Engagement du propriétaire

- Le propriétaire d'un immeuble détenteur d'un permis peut projeter, souffler ou déposer la neige provenant d'une entrée, d'une aire de stationnement ou de la partie non déneigée d'une emprise routière en bordure de la chaussée contiguë, et ce, avant qu'elle n'ait été déneigée, c'est-à-dire avant que les travaux d'enlèvement habituels de la Ville soient effectués.

Cependant, dès que la neige de cette chaussée a été ramassée, nul ne peut y projeter, souffler ou déposer la neige recouvrant une entrée, une aire de stationnement ou la partie non déneigée d'une emprise routière.

- Le propriétaire d'un immeuble détenteur d'un permis peut projeter, souffler ou déposer la neige provenant d'une entrée, d'une aire de stationnement ou de la partie non déneigée d'une emprise routière dans un parc.

Cependant, il doit le faire de manière à ne pas :

- 1° endommager sa végétation, ses clôtures et son mobilier urbain;
- 2° nuire au stationnement des véhicules routiers en bordure de ce parc, s'il y a lieu.

- Le propriétaire d'un immeuble détenteur d'un permis doit placer la neige de manière à ne pas :

- 1° obstruer la chaussée ou un trottoir déneigé par la Ville;
- 2° obstruer une entrée d'un immeuble voisin;
- 3° entraver la circulation des piétons ou des véhicules routiers;
- 4° nuire au stationnement des véhicules routiers en bordure de la chaussée;
- 5° nuire à la visibilité des usagers de la chaussée et des trottoirs.

- Le permis n'est valide que pendant la saison hivernale pour laquelle il a été octroyé, soit du 15 novembre au 31 mars et uniquement pour l'adresse qui y est indiquée.

### Signature du propriétaire

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à Ville de Shawinigan ce \_\_\_\_\_

Signé par \_\_\_\_\_

### Délai de traitement

Votre demande sera traitée d'ici les trois prochaines semaines.

### À l'usage de la municipalité :

#### Calcul du coût d'obtention du permis

Pour une entrée (50 \$) : \_\_\_\_\_

Pour une aire de stationnement  
(50 \$/case) : \_\_\_\_\_

Total\*\* : \_\_\_\_\_

\*\* Il est à noter que pour la saison hivernale 2008-2009, le coût d'obtention d'un permis ne sera pas imposé.

